

Lutte contre le ruissellement et les collectivités se mobilisent au

Le Conseil Départemental, les Communes et Communautés de Communes consacrent chaque année un budget important pour nettoyer les voiries lors des coulées de boues. Lutter contre la sensibilité multifactorielle à l'érosion en partenariat avec le monde agricole est une stratégie gagnante pour tous.

« Accompagner les entrepreneurs du vivant pour préserver la qualité de leurs sols »

L'Inra rappelle qu'en augmentant de 4 % les stocks de carbone des sols agricoles chaque année, on neutralise l'augmentation annuelle des émissions de CO2 dans l'atmosphère. Par cette initiative « 4 pour 1000 », l'agriculture est désormais appréhendée comme une solution. En regard de cette prise de conscience et de notre pro-

jet stratégique en faveur d'une agriculture multiperformante qui innove, la Chambre d'agriculture du Gers à un devoir de réussite : accompagner les entrepreneurs du vivant à préserver la qualité de leurs sols afin de conserver leur capital économique de production et de protéger cette ressource naturelle non renouvelable tout en participant pleinement

à la réserve de carbone, clé de la lutte contre le changement climatique. Et nous le savons toutes et tous, avec le réchauffement climatique, les risques d'érosion sont accrus.

Des solutions gagnants-gagnants

C'est pourquoi nous mobilisons les compétences de nos

conseillers pour appuyer les agricultrices et les agriculteurs dans la mise en place de pratiques favorables au développement de la vie des sols et à la diminution de l'érosion. Concilier une meilleure gestion de la fertilité des sols avec une réduction de la fréquence des coulées de boues et la diminution des frais d'entretien des voiries pour les collecti-

tivités, est un des objectifs de la Chambre d'agriculture du Gers.

Le travail en synergie avec les collectivités territoriales est donc logique et nous œuvrons ensemble pour des solutions gagnant-gagnant.»

Marianne DUTOIT,
Vice-présidente
Chambre d'agriculture
du Gers



Déjà deux démarches engagées pour lutter contre l'érosion

Lutter contre cette sensibilité multifactorielle à l'érosion en partenariat avec le monde agricole est une stratégie gagnante pour tous. En effet, en plus de représenter un budget public important, les pertes de sol causées par les fortes pluies de printemps et d'automne sont avant tout préjudiciables pour la fertilité

des terres agricoles. C'est une perte sèche de capital sol pour les agriculteurs, l'impact économique est évident. Plusieurs Communautés de Communes ont décidé d'agir, soutenues par le Conseil Départemental dans leurs actions. En partenariat notamment avec la Chambre d'agriculture du Gers, les Communau-



tés de Communes accompagnent les agriculteurs pour lutter contre l'érosion sur les parcelles sensibles et en partie responsables des coulées de boues. Deux actions sont actuellement en cours, une sur le territoire de la Communauté de Communes Bastide de Lomagne (CCBL) animée par

la Chambre d'agriculture du Gers et une sur le territoire de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine animée par le groupement d'agriculteurs de la Gascogne Toulousaine (GAGT). Pour la CCBL, plus de 50 agriculteurs ont déjà été rencontrés pour réaliser les diagnostics et ils

sont nombreux à être prêts à mettre en place les pratiques conseillées. Et ça fonctionne ! Sur Auradé, le Groupement des Agriculteurs de la Gascogne Toulousaine accompagne les agriculteurs de la commune depuis 2015 et les résultats sont probants (cf témoignage).

diminution de l'érosion : côté des agriculteurs

Focus sur l'action de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine

Jeanne Laffont, animatrice du Groupement des Agriculteurs de la Gascogne Toulousaine

Le projet est porté par la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine (CCGT) en collaboration avec le Groupement des Agriculteurs de la Gascogne Toulousaine (GAGT), est né dans le cadre de contrats de milieux financés par l'Agence de l'eau de 2015 à 2020 sur la zone de L'Isle Jourdain, puis sur le bassin versant de l'Hesteil. Ils devaient répondre aux problèmes de coulées de boues, surtout lors des pluies de printemps lorsque les tournesols sont petits et la terre très fine.

Le programme finançait toutes les cultures qui venaient en remplacement du tournesol ou de couvert avant le semis du tournesol à hauteur de 40 € par ha. Majoritairement de la féverole car elle est simple à mettre en place, simple à détruite, efficace et c'est un couvert peu onéreux.

Ça a été un grand succès, presque tous les agriculteurs ont joué le jeu et l'érosion a fortement diminué sur l'Hesteil. De plus, la majorité des agriculteurs mettent aujourd'hui de leur

plein grès des couverts sur leurs inter-cultures longues.

Josiane Delteil, Vice-Présidente de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine

Effectivement, les objectifs ont été plus qu'atteints sur le bassin de l'Hesteil en terme de surfaces engagées dans le programme. Le défi a été relevé, le monde agricole a su se remettre en question, et il peut en être fier. Ce projet a répondu à deux enjeux : diminuer l'érosion et montrer que le monde agricole savait prendre en compte les problèmes et chercher des solutions pour y répondre.

Jeanne Laffont : Le contrat de milieux s'est arrêté car les actions financées ne correspondaient pas aux attentes des agriculteurs et que la lourdeur administrative pouvait être un frein pour certains.

Josiane Delteil : Le GAGT avait identifié des solutions simples pour créer la dynamique et initier le changement de pratique chez les agriculteurs : financer l'achat des semences. La CC de Gascogne Toulousaine a donc choisi de soutenir le projet en signant une convention avec le GAGT.

La convention concerne maintenant tout le territoire de la Gascogne Toulousaine avec pour objectif de diminuer l'érosion sur les routes communales et départementales en accompagnant les agriculteurs aux changements de pratiques.

La CCGT et le Conseil Départemental consacrent 75 000 € sur 3 ans. La majorité va directement aux agriculteurs en finançant les couverts végétaux pour les parcelles sensibles à l'érosion qui se déversent sur les routes. Ces aides rentrent dans le cadres de minimis. Le reste du budget est consacré à l'appui technique assuré par le GAGT.

Jeanne Laffont : En seulement 3 mois, 250 ha de couverts ont été semés pour 2021. Les agriculteurs sont donc très réceptifs et motivés. Point fort du programme, il y a très peu d'administratif. Les agriculteurs signent une charte qui les engage moralement.

Josiane Delteil : Un bilan sera réalisé à l'issue de la convention en cours. Si la dynamique est en place, il pourrait être intéressant de développer ce type de démarche autour des cours d'eau, en concertation avec le GAGT qui connaît la demande du terrain.



En bref

Un accompagnement intégral pris en charge

L'accompagnement proposé par la Chambre d'agriculture du Gers est sans frais pour les agriculteurs concernés. Ils ont la possibilité de rencontrer un conseiller spécialisé qui réalise un diagnostic des parcelles en rendez-vous individuels. Il leur propose un plan d'actions pour diminuer l'érosion des parcelles et les conseille pour leur mise en pratique. Couverture des sols, implantation de haies ou de bandes enherbées, modification des rotations...

Les solutions mobilisables sont variées mais toujours adaptées à la parcelle et au système de l'exploitation. Avant toute chose, c'est l'agriculteur qui, sur la base de l'expertise technique apportée, détermine ce qu'il veut tester sur son exploitation. Il est pilote de sa propre démarche.

Réunions et journées techniques

En parallèle, des réunions d'information et des journées techniques permettent de sensibiliser les agriculteurs à la démarche et de créer une dynamique de groupe.

Le programme de la Communauté de Communes de Bastides de Lomagne ne finance pour l'instant qu'un appui technique mais la volonté est de répondre aux besoins des agriculteurs de soutien financier au changement de pratique.

Les aides directes auprès des agriculteurs n'étant pas de la compétence des communautés de communes, des réflexions sont en cours pour trouver des solutions en accord avec la réglementation.

Des actions à développer

L'érosion est une problématique qui touche tout le Gers, dans un contexte pédoclimatique et topographique spécifique. D'autres territoires réfléchissent à mettre en place ce type d'accompagnement des agriculteurs. La Chambre d'agriculture, forte de son expérience et de son ancrage territorial, sera présente pour les y aider.

Focus sur l'action de la Communauté de Communes de Bastides de Lomagne

Pour lutter contre l'érosion à proximité des voiries, la Communauté de Communes Bastides de Lomagne et le Conseil Départemental ont consacré la somme de 21000 € en 2021 pour financer les interventions et les conseils techniques de la Chambre d'agriculture auprès des agriculteurs (voir ci-contre : en bref).

Régis Discors, agriculteur à Mauvezin a bénéficié de cet accompagnement. **Que vous a apporté l'accompagnement de Romain Malet, conseiller en agronomie à la Chambre d'agriculture du Gers ?**

Romain m'a proposé des solutions pour lutter contre l'érosion sur des parcelles très sensibles et qui posaient

beaucoup de problèmes sur les routes de la Communauté de communes.

Qu'avez-vous mis en place pour lutter contre l'érosion et quels sont les résultats ? Romain m'a proposé de mettre des bandes enherbées sur le bord de la route, de réduire le labour et de mettre en place de couverts végétaux. J'ai donc choisi d'implanter des couverts sur une zone avec l'objectif de le développer sur d'autres parcelles une fois que j'aurais maîtrisé cette nouvelle culture. Pour cela, il faut tester la culture sur plusieurs années. Les techniques de destruction et de semis ne seront pas les mêmes selon les printemps. J'ai aussi simplifié le travail du sol en ne labourant plus les parcelles avec

des couverts végétaux.

J'ai vu les résultats au dernier orage. La parcelle avec des couverts n'a pas déversé sur la route alors que celles des voisins oui.

L'implication des collectivités sur le sujet est un peu nouveau. Qu'en pensez-vous ?

C'est très bien qu'ils nous aident. Ils sont directement impactés par le problème de ravinement puisque cela engendre des coulées de boues.



Pour plus d'information, contactez votre agence (page 19)

